

Projet pédagogique des temps périscolaires
2024/2025

Ecole maternelle Julie Daubié



Directeur Périscolaire BOISSEAU Alexis

Table des matières

<i>Intro : Un projet pédagogique qui s'inscrit dans le cadre du Projet Educatif de Territoire</i>	<i>2</i>
Grandes lignes PEDT	2
Laïcité	3
La charte de la pause méridienne	3
<i>Organigramme service périscolaire.....</i>	<i>4</i>
<i>I/ PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE</i>	<i>5</i>
a. Situation géographique	5
b. Description des locaux	5
c. Public accueilli.....	5
d. Moyens humains	5
e. Moyens financiers	6
f. Formation.....	7
<i>II/ FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE.....</i>	<i>8</i>
a. Modalités d'inscription.....	8
b. En cas d'accident	8
<i>III/LA VOLONTÉ D'ACCUEILLIR TOUS LES ENFANTS.....</i>	<i>9</i>
a. PAI.....	9
b. Accueil des enfants en situation de handicap	10
<i>IV/Démarche pédagogique.....</i>	<i>11</i>
a. Objectifs généraux.....	11
b. Organisation des temps.....	13
c. Palette générale d'activités proposées	16
d. Thème de l'année et projets associés	16
e. Le projet alimentaire : de l'éducation au goût au tri des déchets	19
<i>V/PROJETS TRANSVERSAUX ET TEMPS FORTS</i>	<i>19</i>
<i>VI LA PLACE DES PARENTS</i>	<i>21</i>
<i>VII ÉVALUATION.....</i>	<i>21</i>

Intro : Un projet pédagogique qui s'inscrit dans le cadre du Projet Educatif de Territoire

Les temps périscolaires sont des moments d'ateliers, de repas ou de repos, en respectant le rythme, l'âge, la capacité d'autonomie et les besoins des enfants.

Nos objectifs principaux :

- Rendre l'enfant autonome par la formulation et la réalisation de projets individuels.
- Responsabiliser l'enfant par son intégration à des projets collectifs.
- Le confronter aux joies et contraintes de la vie en collectivité.

Les accueils périscolaires sont pour les enfants de véritables lieux d'éducation et de socialisation. Situés à l'articulation des différents temps de vie (école et famille), ils doivent être coordonnés et complémentaires.

L'adulte ne fait pas à la place de l'enfant, mais organise pour qu'il puisse apprendre et faire par lui-même. Néanmoins, ces temps restent des moments de détente pour ces derniers. Nous ferons le maximum pour que chacun puisse y trouver son bien-être.

Grandes lignes PEDT

Le PEDT est un projet conçu dans l'intérêt de l'enfant, au service de sa réussite éducative et de son bien-être.

Il met en place un cadre qui permet à l'ensemble des acteurs éducatifs de coordonner leurs actions de manière à respecter au mieux les rythmes, les besoins et les aspirations de chaque enfant. Le PEDT en assurant, notamment en fin d'après-midi, l'organisation d'une offre d'activités périscolaires en continuité et en complémentarité avec l'école, facilite les organisations familiales. Il répond aux besoins de prises en charge des enfants, surtout pour les parents qui travaillent. Avec la présence de l'école, l'existence d'une offre d'activités périscolaires de qualité dans le cadre d'un PEDT est un facteur favorable à l'installation ou au maintien des familles dans les territoires.

Les collectivités signataires d'un PEDT et déclarant au moins un accueil de loisirs périscolaires peuvent bénéficier d'un cadre réglementaire adapté pour les accueils de loisirs périscolaires : un taux d'encadrement plus souple (un animateur pour 10 enfants de moins de 6 ans au lieu de 14, un animateur pour 14 enfants au lieu de 18 de plus de 6 ans).

Toutefois, la ville fait le choix de maintenir sur son secteur périscolaire le taux hors PEDT d'un animateur pour 10 enfants en maternelle et d'un animateur pour 14 enfants en élémentaire et sur le centre de loisirs d'un animateur pour 8 enfants en maternelle et d'un animateur pour 12 enfants en élémentaire.

Laïcité

La laïcité est un pilier de la République, un des principes forts de la démocratie française. La ville des Lilas veille à ce que ses agents respectent leur obligation de stricte neutralité et exercent leurs fonctions dans le respect du **principe de laïcité**. A ce titre, ils s'abstiennent notamment de manifester, dans l'exercice de leurs fonctions, leurs opinions religieuses et politiques.

Les animateurs ont conscience qu'en tant qu'éducateurs leur attitude personnelle a une influence dans le développement des projets qu'ils sont amenés à conduire ou à accompagner.

Conscients de cette influence, les animateurs doivent adopter en toutes circonstances une attitude laïque basée sur le respect de l'autre, de ses différences et la prise en compte des avis de tous (enfant, équipe d'animation), qui permettent de favoriser l'autonomie des enfants dont ils ont la charge, leur construction citoyenne et leur capacité d'écoute et d'ouverture.

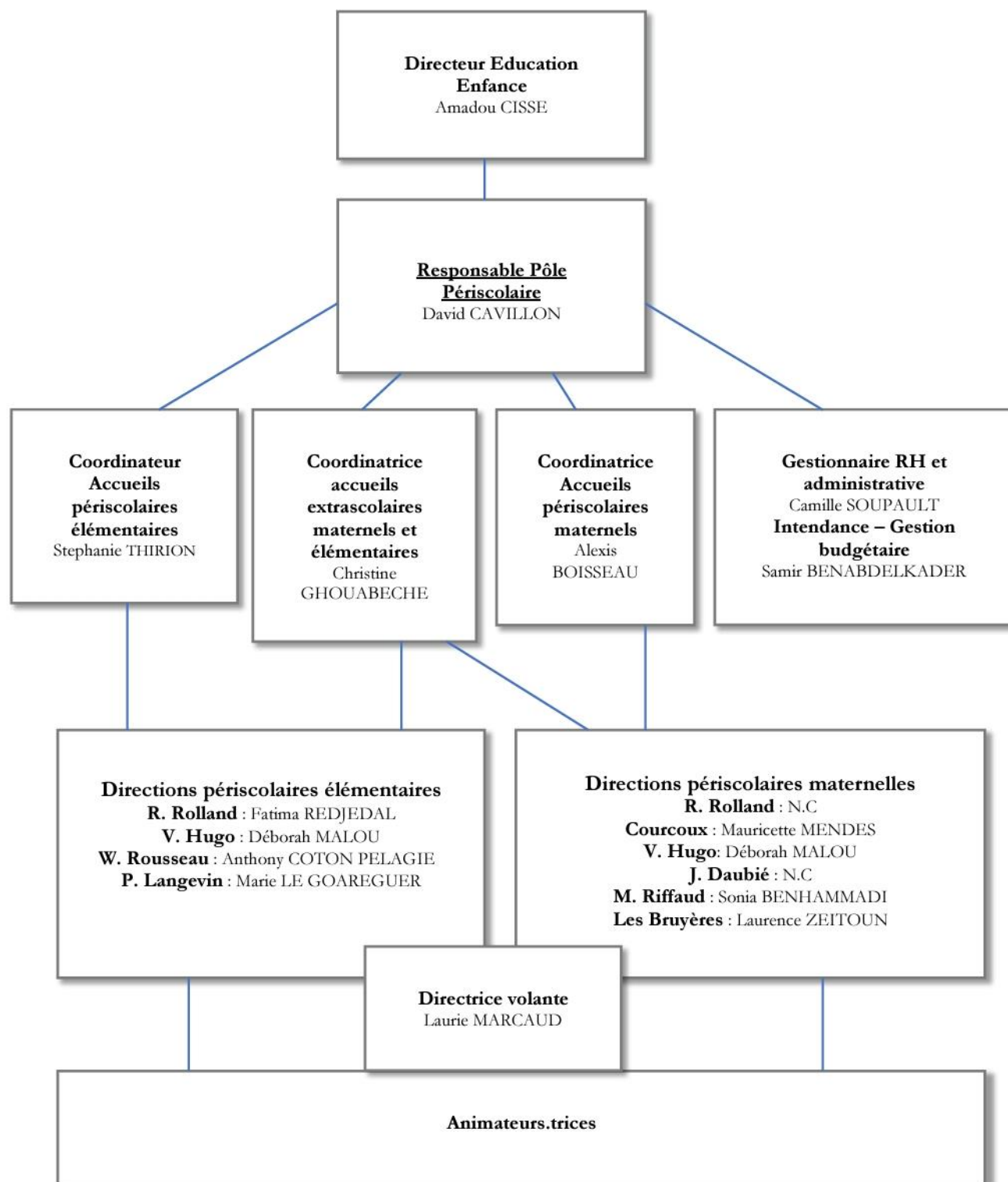
La charte de la pause méridienne

Durant l'année 2023, plusieurs groupes de travail composés de représentants d'agents de restauration, d'entretien, d'animateurs et les directeur.rice.s de l'Education Nationale ont été constitués pour participer à la construction d'une charte de la pause méridienne.

Cette charte vise à être un outil de référence, un ensemble de repères pour quiconque souhaite connaître les priorités de la politique de restauration scolaire de la Ville des Lilas, mais également une ligne directrice pour tous les partenaires en charge de cette pause méridienne. Elle a aussi pour finalité de faire connaître les valeurs et les objectifs poursuivis.

Ce document sera disponible dans le courant de l'année 2024.

Organigramme service périscolaire



I/ PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

a. Situation géographique

L'Ecole Maternelle Julie Daubié est une école Lilasienne située au 21 rue Paul Langevin, elle communique avec l'école élémentaire Paul Langevin.

b. Description des locaux

L'école accueille 7 classes. Elle se compose de la façon suivante :

- Une salle périscolaire.
- Une rotonde et une salle de motricité (en commun avec les enseignants).
- Deux réfectoires.
- Trois groupes sanitaires.
- Une cour avec une structure de jeux (toboggans, ponts suspendus, échelles).
- Une cour dédiée aux vélos
- Deux dortoirs (petits)

c. Public accueilli

Nous accueillons des enfants de maternelle âgés de 2 ans et demi à 6 ans sur trois temps :

- Le matin environ 12 enfants.
- La pause méridienne : environ 145 enfants répartis en deux services
 - ✓ 1^{er} service 75 enfants dont 45 petite section et 30 moyens
 - ✓ 2^{ème} service 70 enfants dont 25 moyens et 45 grands
- Le soir environ 65 enfants (de la petite section à la grande section)

d. Moyens humains

L'équipe d'animation de Julie Daubié est composée de :

- 1 directeur périscolaire catégorie B
- 7 animateur.trice.s diplômés BAFA
- 1 animatrice avec certificat de qualification professionnelle
- 2 animateur.trice.s non diplômées
- 1 stagiaire BAFA
- 4 ATSEM uniquement pour la pause méridienne.

Le Rôle et les missions du Directeur :

- Accompagner l'équipe d'animation à l'écriture de leurs projets d'animation
- Ecrire le projet pédagogique en lien avec le projet éducatif de la collectivité (municipalité) et des projets d'animation
- Connaître et se tenir informer de la réglementation de la DDCS¹
- Coordonner l'équipe d'animation
- Animer les réunions avec l'équipe
- Veiller à la mise en place des projets d'animation et des activités adaptées au public accueilli
- Veiller à l'organisation sur le terrain.
- Veiller à la mise en place des règles de sécurité, hygiène et bien être de l'enfant
- Veillez à une bonne communication avec la coordinatrice des écoles maternelle, les parents, et l'ensemble des partenaires (le corps enseignant et les agents de service, ATSEM).

Le Rôle et missions de l'animateur.trice

- Être en mesure de mettre en place un projet d'animation
- Prendre connaissance du projet pédagogique de l'accueil
- Connaître et se tenir informer de la réglementation de la DDCS*
- Veiller à la sécurité physique et morale du public accueilli
- Proposer des activités adaptées à l'âge de leur public et de leur projet d'animation
- Encadrer et animer les différents temps d'accueils matin, de la pause méridienne, et du soir)
- Veillez à une bonne communication avec les parents, le corps enseignant, les agents de service, et l'ensemble des partenaires.

e. Moyens financiers

Dans le cadre de leur politique en direction du temps libre des enfants et des jeunes, la **Caf** soutient le développement et le fonctionnement des accueils de loisirs sans hébergement périscolaire déclaré auprès des services départementaux de la jeunesse (DDCS), en attribuant chaque année une subvention aux villes qui répondent à cette obligation.

- Un **budget pédagogique** est octroyé à chaque structure en fonction de son nombre d'enfants. Cette somme permet de se fournir en matériel fongible (jeux, peinture, feuilles...)

*Direction Départementale de la Cohésion Sociale

f. Formation

La **formation** professionnelle est un outil majeur à la disposition de tous les agents du service périscolaire, elle permet d'acquérir de nouvelles connaissances et de développer des compétences.

Il existe différentes formations :

- ✓ Formation de professionnalisation au 1^{er} emploi
- ✓ Formation de professionnalisation tout au long de la carrière
- ✓ Formation de perfectionnement
- ✓ Formation d'intégration
- ✓ Formation personnelle
- ✓ Préparation concours ou examen professionnel

Une coordinatrice en charge de la formation sur le service périscolaire, renseigne, propose et sollicite les agents à se former tout au long de leur carrière, mais également à évoluer professionnellement en passant des concours de la fonction publique. Les animateurs possèdent pour une grande majorité le BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur), mais également le PSC1 (prévention et secours civique) diplôme de secourisme.

De nombreuses formations sont dispensées au CNFPT (centre national de la fonction publique territoriale). Il est l'acteur principal de la formation professionnelle des agents des collectivités territoriales.

Chaque année, nous travaillons sur un plan de formation qui comprend quatre volets :

Formation pour répondre aux obligations réglementaires :

- SB (surveillant de baignade), BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur), BAFD (brevet d'aptitude aux fonctions de directeur) BPJEPS (brevet professionnel de la jeunesse de l'éducation populaire et du sport).
- Sécurité et secours au travail (SST), équipement de protection individuelle (EPI) et prévision des recyclages.

Formation pour faciliter l'inclusion des enfants :

- Former les animateurs.trices à la psychologie des enfants aux besoins éducatifs particuliers.

Accompagner les agents dans leur évolution de carrière :

- Échange de savoirs et mobilisation des ressources présentes sur la Ville.
- Approfondissement des connaissances du statut de la fonction publique territoriale.
- Besoin de se familiariser avec les outils informatiques et numériques.
- Élaboration et écriture de projets.

Technicité du métier d'animateur et/ou directeur

- Travail sur le thème de la santé.
- Risques et dangers des écrans et réseaux sociaux, équilibre alimentaire, hygiène bucco-dentaire.
- Technique d'animation.
- Montage photos/vidéos, sports, Arts plastiques, Grands jeux, Danse, Savoir conter et jeux théâtraux...
- Développement durable « Eco-môme »
- Connaissance de l'enfant et de ses besoins
- Analyse de pratique
- Communication et autorité bienveillante

II/ FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE

a. Modalités d'inscription

L'accès aux services d'accueil et de loisirs nécessite une inscription annuelle préalable renouvelable au début de chaque année scolaire à l'aide de la fiche sanitaire (indispensable en cas d'accident pour les services de santé ainsi que prévenir les familles), que la fréquentation de l'enfant soit quotidienne ou occasionnelle. La fiche sanitaire doit être retournée à l'ETE.

Tout changement en cours d'année (téléphone, adresse personnes autorisées à venir chercher l'enfant...) doit impérativement être signalé au service Périscolaire ou au service éducation.

b. En cas d'accident

Pour les petits accidents, l'enfant sera directement soigné par l'équipe d'animation (nous disposons de désinfectant, compresses stériles et pansements ainsi que de poches froides) un cahier de pharmacie est renseigné par la personne qui apporte les soins. La famille sera prévenue immédiatement par téléphone ou au moment de récupérer l'enfant, en fonction de la gravité.

En cas d'accident plus grave, nous faisons appel aux secours directement puis suivons les instructions reçues. La famille est contactée juste après ou simultanément par un autre adulte.

Une déclaration d'accident permet ensuite aux parents de mener à bien les démarches de soin de l'enfant.

III/LA VOLONTÉ D'ACCUEILLIR TOUS LES ENFANTS

a. PAI

Le projet d'accueil individualisé concerne les enfants atteints de troubles de la santé tels que :

- Pathologie chronique (asthme, par exemple),
- Allergies,
- Intolérance alimentaire.

Le PAI est un document écrit qui permet de préciser les adaptations à apporter à la vie de l'enfant en collectivité.

Le PAI est élaboré à la demande de la famille et/ou du chef d'établissement avec l'accord de la famille.

Il contient les besoins spécifiques de l'enfant et est établi en concertation avec le médecin scolaire, de la Protection maternelle et infantile (PMI), ou le médecin et l'infirmier de la collectivité d'accueil.

Les besoins thérapeutiques de l'enfant sont précisés dans l'ordonnance signée par le médecin qui suit l'enfant pour sa pathologie.

Il est signé par les différents partenaires convoqués au préalable par le chef d'établissement puis diffusé aux personnes de la communauté éducative concernées.

Le PAI concerne une pathologie ou un trouble constaté pendant l'année scolaire. Sa durée de validité peut donc varier. Il peut être reconduit d'une année sur l'autre et être revu et adapté en cas d'évolution de la pathologie.

Lorsqu'il s'agit d'un PAI alimentaire, il est le plus souvent préconisé par le médecin scolaire, un panier repas qui doit être fourni par la famille pour le repas du midi et le goûter. Dans ce cas, la famille doit fournir tous les éléments qui composent le panier repas de l'enfant (pain, couverts et assiette compris).

b. Accueil des enfants en situation de handicap

La ville des Lilas s'inscrit dans une démarche d'accueil des enfants en situation de handicap dans les structures municipales périscolaires (matin-midi et soir en période scolaire) et extrascolaires (centre de loisirs) au-delà de l'application de la loi du 11 février 2005 relative à l'égalité des droits et des chances.

En effet, lorsqu'un enfant est reconnu en situation de handicap par la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH), pour faciliter son inclusion au sein du groupe un animateur est affecté à l'accompagnement de cet enfant sur les temps périscolaires qu'il fréquente. Sur la pause méridienne, il pourra s'agir d'un animateur ou d'un(e) AVS qui remplit cette mission.

Dans le cadre du centre de loisirs, une rencontre préliminaire est organisée avec le(s) parent(s) de l'enfant en situation de handicap afin d'en connaître un peu plus sur ses habitudes et ses particularités dans le but que son individualité au sein du groupe soit prise en compte. Un protocole est établi ayant pour objectif de garantir la qualité de l'accueil de l'enfant, ainsi que la qualité des relations entre les équipes d'animation et les familles.

Une sensibilisation au handicap de plusieurs jours est dispensée à chaque animateur volontaire dans la perspective de s'occuper de ce public d'enfants spécifiques. Ainsi, l'animateur qui devient référent, permet d'assurer à l'enfant en situation de handicap une stabilité de repère et favorise son évolution, sa construction au sein de la collectivité.

La présence sur le service périscolaire d'une référente handicap, comme personne ressource, nous permet de mener un suivi des enfants en situation de handicap encore plus individualisé et plus adapté. Les deux principales missions de cette éducatrice de formation résident dans l'accompagnement sur le terrain des animateurs dédiés à cette mission et dans le déploiement de modules de formation, de temps d'échanges avec l'ensemble de ces animateurs référents. Le poste reste vacant à ce jour.

IV/Démarche pédagogique

a. Objectifs généraux

Les temps périscolaires sont des moments d'ateliers, de repas, de repos, en respectant le rythme, l'âge, la capacité d'autonomie et bien sûr les besoins des enfants.

Ils ont comme objectifs éducatifs principaux :

- Rendre l'enfant autonome par la formulation et la réalisation de projets individuels
- Responsabiliser l'enfant par son intégration à des projets collectifs
- Le confronter aux joies et aux contraintes de la vie en collectivité

L'ACCUEIL MATINAL	
Développer le dialogue avec les parents pour améliorer l'accueil	Le matin est un moment charnière pour l'enfant car il passe d'un univers familial à un univers scolaire. Nous lui proposons donc des activités calmes pour qu'il puisse commencer sa journée en douceur (la lecture, le dessin, les puzzles ...). Pour les plus actifs nous leur proposerons des jeux de construction, jeux de société.
Permettre aux enfants un réveil en douceur et de mieux vivre la séparation.	
Favoriser leur choix	

- La pause méridienne :

Le repas est un moment convivial qui permet à l'enfant de se socialiser, de découvrir les saveurs ainsi que l'histoire des aliments et le parcours qu'ils suivent avant d'arriver dans nos assiettes. Mais pas seulement, il apprend le savoir être, la politesse et l'autonomie. À ce titre, ce sont aussi des temps d'apprentissages.

Tous les enfants seront sensibilisés à l'importance de l'hygiène. Ils seront systématiquement sollicités à tirer la chasse d'eau, à se laver les mains méticuleusement et jeter l'essuie mains à la poubelle après chaque utilisation.

Les enfants pourront aller aux toilettes seuls (pour les plus grands) en prévenant les animateurs.

RÔLE DE L'ADULTE	TYPES D'APPRENTISSAGES
- Être à table avec les enfants. - Aider matériellement à prendre le repas. Sensibiliser à la découverte du goût. Il doit participer à leur éducation en leur rappelant certaines valeurs telles que : l'autonomie, la politesse, le respect des règles, la tolérance etc.	La découverte de la vie collective, la maîtrise d'une fourchette et d'un couteau, la découverte de certains aliments, se déshabiller seul. Se repérer dans la structure...Puis il apprendra à Se servir seul, la notion de partage, ne plus manger avec un bavoir mais une serviette, débarrasser son couvert et le mettre au milieu de la table, ne pas couper la parole et discuter sans crier Apprendre à trier les déchets alimentaires

L'accueil du soir

L'autonomie : l'enfant est acteur de ses loisirs et choisira librement les activités auxquelles il souhaitera participer.

La socialisation : nous favoriserons l'épanouissement individuel, dans les limites imposées par la vie collective.

L'épanouissement : nous proposerons aux enfants des activités physiques, créatives, ludiques. Ce panel, permettra de stimuler leur curiosité.

Le ressourcement : nous veillerons à respecter le rythme de vie de chacun en fonction de l'âge et de l'état de fatigue.

Pour répondre à ces objectifs nous proposons et mettons en place des activités et des ateliers.

OBJECTIFS DES ACTIVITES	
Développer l'imagination, la créativité à travers les activités manuelles.	Proposition d'activités variées (peinture, modelage, création d'objets autour des animaux marins, perles, fresques, masques, etc.)
Développer la motricité à travers les activités physiques et des jeux de ballons.	Parcours de motricité, relais variés, jeux musicaux, initiation à des jeux sportifs (balle américaine, foot, balle assise...)
Aider l'enfant à avoir confiance en lui à travers le chant et la danse et le théâtre	Organiser des moments où ils pourront danser, chanter seul, en petit groupe ou en grand groupe
Valoriser leur travail à travers une exposition en fin d'année	Exposition de la fête de fin d'année qui peut être enrichie par un petit spectacle (chants/danses)

b. Organisation des temps

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h30/8h30	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire		Accueil périscolaire	Accueil périscolaire
8h30/11h30	CLASSE	CLASSE	Accueil 8h-9h30	CLASSE	CLASSE
11h30/13h30	Pause méridienne	Pause méridienne	Centre de loisirs et repas 9h30- 13h15	Pause méridienne	Pause méridienne
13h30/16h30	CLASSE	CLASSE	Centre de loisirs 13h15-16h30	CLASSE	CLASSE
16h30/18h45	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire	Sortie 16h30- 18h45	Accueil périscolaire	Accueil périscolaire

L'accueil du matin

Horaires : 7h30 - 8h30

Effectifs : 12

Encadrement : 2 animateur.trice.s

7h25 : Arrivée des 2 animateur.trice.s, préparation des coins d'accueil : dessins, puzzles, dinette, jeux de société, bibliothèque.

7h30 : Ouverture des portes

Les enfants sont pris en charge lorsque que les parents partent.

Les animateurs proposent des activités calmes.

8h25 : Rangement des différents coins avec les enfants.

8h30 : Les ATSEM viennent chercher les enfants des classes petits /moyens dans la salle périscolaire. Une animatrice accompagne les petits dans leurs classes où les ATSEM les attendent.

La pause méridienne

La directrice de l'école est signataire de la convention municipale pour la pause méridienne.

Horaires : 11h30-13h30

Effectif : environ 135 enfants

Encadrement : 10 animateurs et 4 ATSEMS

1er service : 40 petits, 35 moyens, encadrés par 5 animateurs et 4 ATSEMS

11h30 : 4 animateurs vont récupérer les classes des petits et petits/ moyens dans leurs classes avec l'aide de 4 ATSEM et passent aux sanitaires.

11h40 : Repas.

12h15 : Sortie du réfectoire. Chaque section est accompagnée dans un espace défini pour des chants ou les jeux musicaux. Une partie des petits seront installés dans leur dortoir respectif avec les ASTEM. Les moyens partent en activité avec 2 animateurs de 12h30 à 13h30.

12h30 : Préparation pour la sieste (déshabillage). L'endormissement est ponctué par la lecture de petites histoires.

13h30 : Relais des enseignants.

2^{ème} service : 60 Enfants (Moyens/Grands) encadrés par 5 animateurs, le directeur périscolaire.

11h30 : Les animateurs vont chercher les enfants dans leur classe. Passage aux toilettes puis petite réunion dans la salle de motricité pour la présentation des ateliers. Le groupe est scindé en deux pour éviter le trop plein de bruit et une meilleure appréciation des ateliers annoncé

11h40 : Début des ateliers (jeux extérieurs, jeux de société, jeux musicaux, danse, activités manuelles)

12h15 : Rangement. Passage aux toilettes.

12h20 : 1 groupe est organisé afin de se retrouver tous ensemble dans l'attente de la mise au propre du réfectoire. Cette attente est complétée de petites chansonnettes de devinette ainsi que des rythmes corporelle.

12h45 : Repas

13h20 : Sortie du réfectoire et passage aux toilettes.

13h30 : Relais des enseignants

L'accueil du soir

Horaires : 16h40 - 18h45 Effectifs : 60 enfants Encadrement : 7 animateurs

16h30-16h40 : Départ des enfants qui ne sont pas inscrits à l'accueil du soir.

16h30 : Les enfants sont pris en charge dans leur classe. L'appel est fait puis tous les groupes passent aux toilettes pour se rendre au réfectoire.

16h45 : Goûter.

17h00 : présentation des activités et sortie du réfectoire, passage aux toilettes, lavage de mains

17h15 : Ouverture des portes aux parents par la directrice périscolaire. Début des activités. Le rangement s'effectue au fur et à mesure des départs

18h45 : Fermeture des portes.

c. Palette générale d'activités proposées

Les différentes activités proposées aux enfants lors des accueils sont :

Des activités dite "libres" comme, les jeux de construction, dessin et coloriage, jeux de société, jeux d'imitation (poupées, voitures, dinettes...), bibliothèque etc.

Et des activités dite "dirigées" qui sont les travaux manuels (peinture, modelage, fresques, masques), les chants et comptines, l'expression corporelle (danse), et les jeux intérieurs, jeux extérieurs (motricité, jeux de ballon...).

d. Thème de l'année et projets associés

Cette année l'équipe d'animation a choisi le thème de « Voyage dans les îles »

Pourquoi ce thème ?

Après des échanges avec l'équipe d'animation lors de l'élaboration du projet pédagogique, l'envie de partager autour d'un environnement immersif avec un contenu ludique et pédagogique nous a amené à ce choix. La palette de transmission de savoir adultes-enfants est large et intéressante, ainsi que la diversité des activités que l'on peut proposer : danses, décoration, défilés, arts plastiques, contes et histoires.

Pour mener ses projets, l'équipe d'animation s'appuiera sur une démarche participative qui permettra aux enfants de s'exprimer et les rendra acteurs de leurs réalisations. Afin de les sensibiliser, nous utiliserons comme support, les livres, la musique, les vidéos.

De nombreuses activités manuelles, culturelles seront proposées, ce qui permettra aux enfants de développer leur créativité et leur imagination tout en découvrant d'autres modes de vie.

La participation à ces projets est au choix de l'enfant.

Ateliers Périscolaires sous le thème de la « voyage dans les îles »			
Travaux Manuels	Chants et Comptines	Expression corporelle	Jeux Intérieurs Jeux Extérieurs
Jeux de société, maquette, éléphant 3D, tigre 3D, costumes...	Chansons douces, contes et histoires pour l'endormissement, 1 chanson écrite	Danses, défilés	Jeux de société, parcours motricité, jeu de construction, mini jeux

Projet maquette :

Il s'agit de créer une reproduction d'une île et de sa biodiversité tout au long de l'année. Les enfants participeront à des ateliers en petits groupes sur les temps de la pause méridienne ou du soir.

L'objectif est d'adapter la difficulté aux enfants et de les faire travailler à partir d'un modèle.

Le temps fort du projet sera l'assemblage des différentes productions sur une maquette commune.

Les acquisitions visées sont : la motricité fine, apprendre à utiliser la colle, les ciseaux. La vision en trois dimensions, la responsabilisation. Dans la mesure où le résultat final dépendra de chacun, cela peut amener également à apprendre à travailler en équipe, se répartir les tâches.

Projet les géants de l'île de pâques: dans ce projet il s'agit de créer à grande échelle des reproductions de ces statues mythiques à l'aide de papier mâché et matériaux de récupération. On sensibilise les enfants à la récupération, au recyclage et comment donner une deuxième vie aux objets. Ce projet s'inscrit dans une volonté de développement durable portée par la ville Des Lilas. Les enfants pourront participer à cet atelier sur les temps du midi et du soir, et apprendront que l'on peut créer à partir de tout.



Projet activités manuelles sur le thème :

L'objectif ici est de travailler sur la motricité fine et de découvrir différentes techniques de découpage, pliage ou collage. Nous travaillerons notamment à la confection d'animaux marins, de cadres marins, de coquillages ou de bateaux et barques qui serviront à décorer leur salle périscolaire ou seront à ramener à la maison.

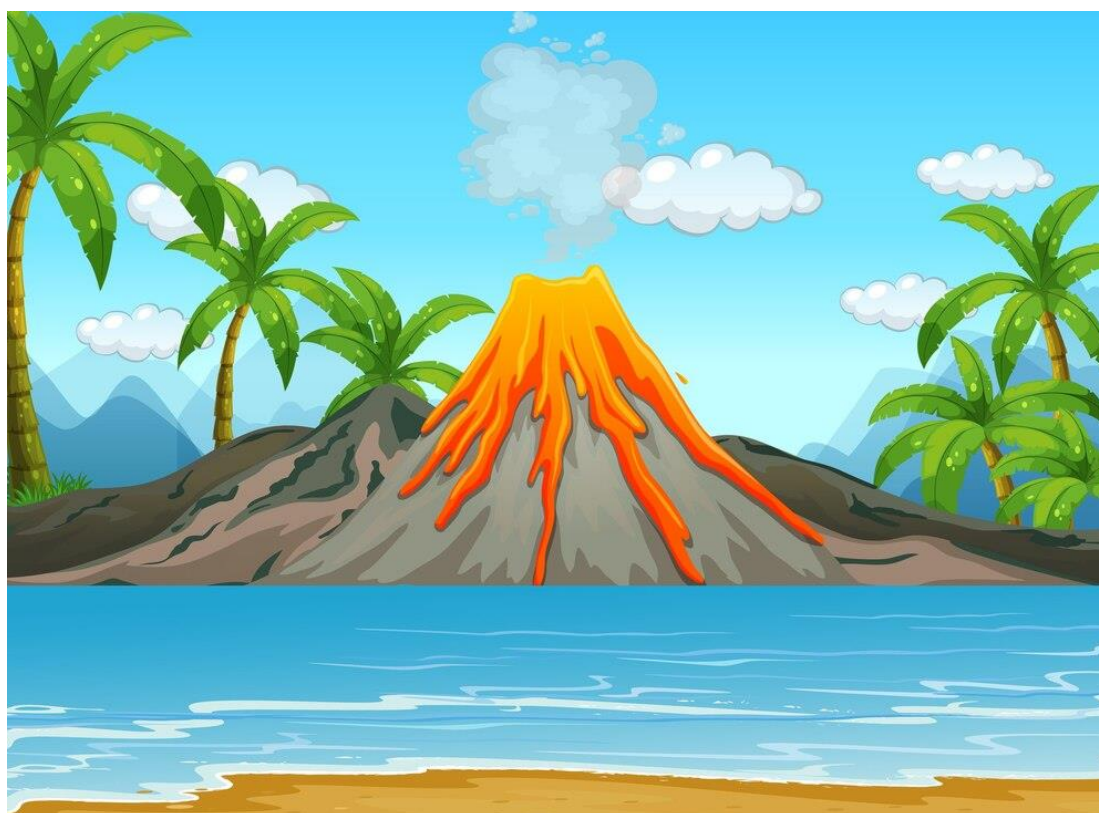
Projet danse : le projet danse a plusieurs volets : tout d'abord nous proposons régulièrement des moments de danse libre sur les temps d'accueil du soir et à la fin de la pause méridienne (13h15-13h30). Chaque enfant est libre d'aller et venir et des enchainements de pas sont proposés par l'animatrice ou par les enfants entre eux. Ce fonctionnement permet d'instaurer une ambiance festive même pour ceux qui ne dansent pas, il permet aux enfants de se relâcher ou de se défouler. Les animatrices ont également constaté les années précédentes que cela favorise l'estime de soi et permet à des enfants de vaincre leur timidité, de s'intégrer au groupe.

L'autre volet concerne la mise en place de chorégraphies dirigées, que l'on présente lors de la fête de fin d'année. Les enfants sont costumés et un effet esthétique de groupe est visé. La chorégraphie évolue au fur et à mesure des séances qui ont lieu entre le mois de Janvier et le mois de Juin, sur les temps de la pause méridienne.

Défilés de costumes : sur le même concept que la danse, les enfants pourront défiler sur un fond musical lors de la fête de fin d'année, l'accent est mis sur la confection en atelier des costumes.

Fresques sur le thème Voyage dans les îles : Afin de créer un univers et apporter un côté immersif au projet, nous allons multiplier les décorations murales sous formes de panneaux et de fresques. Les supports utilisés sont des grands cartons sur lesquels les enfants dessinent à l'aide d'un rétroprojecteur, puis ils peignent. Cette méthode permet de faire participer au maximum les enfants, tout en ayant un rendu dont ils sont fiers. Cela renforce leur estime de soi et participe grandement à l'immersion dans le thème.

Projet sciences « à la découverte des volcans » : Nous partons ici à la découverte des îles volcaniques et de leur fonctionnement. L'objectif de ce projet est de proposer une exposition interactive en fin d'année avec notamment la maquette d'un volcan en éruption. Aborder le côté scientifique permet de stimuler la curiosité, favoriser le questionnement, mais également de manipuler, fabriquer, expérimenter. A la fin de l'année, les enfants qui ont participé sauront nommer les volcans célèbres, comprendront le mécanisme d'une éruption et par extension le procédé de création de certaines îles.



e. Le projet alimentaire : de l'éducation au goût au tri des déchets

La Ville des Lilas porte depuis plusieurs années un projet alimentaire au travers de la restauration scolaire visant à promouvoir une alimentation durable tout en préservant l'équilibre alimentaire pour une meilleure santé des enfants.

Plusieurs leviers sont utilisés pour permettre cette évolution tels que la mise en place d'actions en lien avec le gaspillage alimentaire, la suppression progressive du plastique et l'éducation au goût.

Un enfant n'est jamais « forcé » à consommer le contenu de son assiette, mais est encouragé à le goûter : c'est parfois l'occasion pour lui de diversifier son alimentation et de découvrir de nouvelles saveurs.

L'équipe d'animation qui encadre les enfants lors du déjeuner est accompagnée par le Service Restauration qui propose des actions de sensibilisation autour de l'alimentation. Les animateur.rice.s peuvent ainsi mieux orienter les enfants vers des repères alimentaires plus larges qui leur permettront de développer leur goût et découvrir de nouvelles saveurs.

Les animateur.rices, au même titre que les agent.es de restauration et les ATSEM, ont par leur attitude une influence sur les enfants pendant le repas.

Notre travail s'articule principalement autour de 3 axes :

- Éduquer au goût (en annonçant et expliquant le repas à venir, ateliers de dégustation)
- Lutter contre le gaspillage (en incitant à se servir la juste dose en fonction de leur faim)
- Sensibiliser au tri des déchets (des tables de tri sont à disposition)

V/PROJETS TRANSVERSAUX ET TEMPS FORTS

En plus des projets émanant des équipes, d'autres incontournables viennent s'ajouter chaque année sur des thèmes menés sur l'ensemble des sites périscolaires et du centre de loisirs.

Les droits de l'enfant

La ville Des Lilas est partenaire de l'Unicef et propose chaque année une présentation autour des droits de l'enfant. Cela se présente sous forme d'une exposition et d'un moment de partage où sont présentés les travaux effectués sur l'ensemble de la commune.

Egalité fille/garçon

Nous travaillons dans un souci d'égalité et gardons cette démarche en tête dans tous les aspects de notre métier ; l'objectif est d'avoir une attitude vis-à-vis des enfants qui ne renforcent pas les stéréotype de genre (les garçons pompiers et les filles princesses), nous cherchons au contraire à ouvrir le champ des possibles pour que chaque enfant se sente bien et libre.

Education au développement durable

Le développement durable est « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. »
G.H. BRUNTLAND – O.N.U. 1987

Afin d'assurer la cohérence d'une démarche d'éducation à l'environnement et au développement durable, la prise de conscience chez les enfants et les adultes doit être assurée à la fois dans : les actions éducatives, la vie quotidienne du centre, la dimension collective.

Il s'agit aussi de recyclage et plus largement de transformer un objet en lui redonnant un autre aspect, une autre « vie ». Chaque année une exposition est organisée dans le hall de la mairie afin de mettre en valeur le travail des enfants réalisés sur ce thème.

Les Lilas sur Sports

Il s'agit dans cette initiative de mettre en place des jeux et sports entre enfants sur les temps périscolaires (midi-soir-centre de loisirs). Cet événement se déroule du lundi au vendredi avec les enfants qui fréquentent ces temps d'accueils.

Par conséquent, chaque établissement organise le même jour des ateliers sportifs autour des thèmes suivants : Jeux d'opposition, jeux de coopération, jeux d'adresse, relais, sensibilisation handisport.

Fête de fin d'année

C'est l'aboutissement du travail de l'année des équipes avec les enfants, elles mettent en valeur les projets de l'année et permettent une rencontre festive avec les familles.

Le projet passerelle a été mis en place pour faciliter le passage des enfants de la grande section au CP lors pause méridienne et du goûter nous prévoyons un repas et un goûter pour chaque enfant.

La passerelle est organisée lors du mois de juin sur une journée. Nous faisons passer les enfants de grande section sur la pause méridienne en élémentaire, accompagnés de l'animateur référent de la classe. Et par classe entière pour le goûter et toujours accompagnée de leurs animateurs référents.

Les enfants de grande section partagent aussi un moment d'activité avec les enfants et les animateurs d'élémentaire pendant ces deux temps.

En plus des projets émanant des équipes, d'autres incontournables viennent s'ajouter chaque année sur des thèmes menés sur l'ensemble des sites périscolaires et du centre de loisirs.

VI LA PLACE DES PARENTS

Information et échanges : réunion rentrée / temps conviviaux

L'information s'effectue de plusieurs manières :

Par voie d'affichage : les parents ont directement accès aux informations (projets, règlements, menus, inscriptions, papiers à fournir etc.) dans le tableau extérieur ainsi qu'à l'intérieur de l'école.

Par l'équipe d'animation : le responsable et/ou les animateurs sont disponibles pour répondre aux questions des familles. Une réunion est proposée en début d'année afin d'informer les parents sur l'organisation des temps périscolaires (matin, midi, soir, et mercredis) avec la journée type.

Toutes ces informations sont également disponibles sur le site de la Ville.

Le blog du centre de loisirs, où l'on trouve de nombreuses photos, est régulièrement mis à jour. Un journal relatara également la vie des enfants de la ville (enfants, élèves, collégiens et lycéens), en ce qui nous concerne, il informera les parents des activités et sorties périscolaires et extrascolaires.

Chaque Jeudis avant les vacances, nous organiserons une petite fête et inviterons les familles à participer. Pour ces occasions, nous solliciterons les parents afin d'apporter une collation.

Pour la fête de fin d'année, un petit spectacle et une exposition seront organisés. Les parents découvriront ainsi toutes les activités réalisées durant l'année

VII ÉVALUATION

Réunion d'équipe

L'équipe d'animation de l'école se réunit tous les lundis ainsi que les jeudis que l'on partage avec le centre de loisirs pour organiser les vacances scolaires et faire les bilans des vacances.

Lors des réunions d'école, l'équipe d'animations organise la semaine avec préparation des ateliers, parle de l'organisation si besoin, et prépare les fêtes de veille de vacances.

Les réunions permettent aussi de dialoguer, de donner diverses informations, et de se tenir au courant des moindres problèmes.

Une réunion mensuelle est organisée avec les directeurs.trices périscolaires et leur coordinateur afin de faire un point sur les difficultés rencontrées et les améliorations à apporter.

Bilan d'activité

Critères d'évaluation

Elle se fera tout au long de l'année, permettant ainsi à l'équipe d'intervenir à chaque instant pour apporter les changements nécessaires au bien-être des enfants. Les critères seront :

- La participation, la joie et l'engouement
- L'évolution des aptitudes acquises durant les activités (autonomie, motricité...)

Outils de suivi pour l'évaluation

- Le cahier de bord : différentes informations seront consignées sur ce cahier tout au long de l'année. Les informations recueillies affineront le bilan (chiffres des différents temps, présences animateurs).
- La communication (enfants/adultes) et l'observation seront également essentielles pour améliorer de manière constante les temps périscolaires. Nous instituerons des réunions d'équipe hebdomadaires afin de réguler le fonctionnement.
- Une réunion mensuelle est organisée avec les directeurs périscolaires et leur coordinateur afin de faire un point sur les difficultés rencontrées et les améliorations à apporter.
- Les réunions permettent de dialoguer, de donner diverses informations, et de se tenir au courant des moindres problèmes.

Outil de contrôle

- Le cahier d'émargement : nous permet de savoir avec qui l'enfant est parti et l'heure du départ et permet de formaliser le transfert de responsabilité de l'enfant.